

Date d'ouverture de la pré-inscription en ligne	15 avril 2019
Paiement par chèque Date limite d'inscription - cachet de la poste faisant foi <i>la FFTA doit réceptionner votre chèque pour valider votre préinscription</i>	9 juillet 2019
Dernier week-end sélectif*	13 et 14 juillet 2019
Paiement par prélèvement automatique au club Date de fermeture	15 juillet 2019
Date d' arrêté du classement national Pour les équipes sélectionnées au championnat de France	16 juillet 2019
Date d'ouverture du dépôt* d'équipes	16 juillet 2019
Date fermeture du dépôt d'équipes	19 juillet 2019

Suivi de votre classement et de votre pré-inscription
[classement national Tir à l'Arc Extérieur par équipes de clubs](#)

Quotas : nombre d'équipes sélectionnées par catégorie

Catégories	Cadets & Juniors		Benjamins & Minimes
	Filles	Garçons	Mixtes
Quotas	16	16	16

* week-end sélectif (max. 3 jours accolés - voir règlements généraux B) Soit un samedi et/ou dimanche avec une possibilité d'accoler une journée supplémentaire avant ou après (S+D ; V+S+D ; S+D+L)